



CH-3003 Berne, OFPP, WUP

Aux
offices cantonaux responsables
de la protection civile

Référence: 630-05
Dossier traité par: Paul Tschanz
Berne, le 06.12.2013

Location du simulateur pour la découpe de bois à des fins d'instruction

L'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) possède un simulateur pour la découpe de bois destiné à former les utilisateurs de tronçonneuses à essence. Au rapport d'information organisé avec les responsables de l'instruction le 2 mai 2013, on a annoncé que les cantons pourraient utiliser cet engin à des fins d'instruction au sein de la protection civile. La présente circulaire règle les modalités concrètes de la location.

But et description de l'engin

Le simulateur pour la découpe de bois sert à apprendre et à exercer la découpe cisailée de troncs d'arbres sous tension ayant un diamètre de **27 cm au maximum** et une longueur de **2,8 m à 6 m**. Il est destiné principalement au perfectionnement des forestiers-bûcherons. Conçu comme une remorque pour voiture (**dispositif d'attelage avec boule**) et peut être transporté, monté et démonté assez facilement.



Marche à suivre pour la location du simulateur

1. Contrat-cadre avec l'office cantonal responsable de la protection civile

Contact avec l'OFPP dans le but de conclure un contrat-cadre (cf. annexe):

Office fédéral de la protection de la population
Division Instruction
Section Instruction de la protection civile
Monbijoustrasse 51a
3003 Berne

Mailto: daniel.rebetz@babs.admin.ch

2. Formation du personnel utilisant l'appareil

L'utilisation de l'appareil nécessite un minimum de formation. Dans le cadre du module PCi 81, l'OFPP propose des cours d'une demi-journée. Dès 2014, les futurs instructeurs seront formés au maniement de cet appareil dans le cadre du module PCi 51-1.

La formation ne comprend que l'utilisation de l'appareil et ne porte pas sur la technique de sciage. Les instructeurs doivent donc acquérir les compétences en la matière par un autre moyen (p. ex. module 53).

3. Réservation et durée de location

L'office cantonal réserve l'engin par téléphone auprès du Centre fédéral d'instruction de Schwarzenburg, tél. **031 734 33 33**.

La durée maximale de location s'élève en général à 10 jours ouvrés par an. Les réservations sont traitées dans l'ordre d'arrivée des demandes. La réservation ainsi que les dates de remise et de restitution seront confirmées au demandeur.

4. Remise et restitution

La remise et la restitution de l'appareil se déroulent au Centre fédéral d'instruction de Schwarzenburg. Le locataire se charge du transport.

La location du simulateur pour la découpe d'arbre s'inscrit dans le cadre des prestations de la Confédération au titre du matériel de protection civile. Elle est donc gratuite pour les cantons lorsque l'appareil est utilisé à des fins d'instruction dans la protection civile. Avec l'accord de l'OFPP, les cantons peuvent également utiliser l'engin pour la formation d'organisations partenaires de la protection de la population, moyennant le paiement d'une location.

Nous espérons que ces informations vous seront utiles et restons à votre disposition pour toute question.



Peter Wüthrich
Chef de la Division Infrastructure

Annexe:

Contrat-cadre, conditions de location incluses